

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 31

Artikel: Nos fêtes du bois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

2 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Premier a des armes parlantes : un prunier au naturel (en patois *premi*) chargé de fruits bleus se détache sur un fond divisé verticalement, blanc et rouge, qui rappelle les couleurs des armoiries de Romainmôtier, dont dépendait Premier.

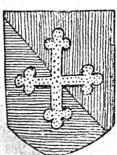
* * *

Rances aurait retenu les armes des prétendus seigneurs de Valeyres, les seigneurs de Galleria : un cep de vigne verdoyant portant quatre grappes de raisins rouges et montant autour d'une colonne d'or sur un fond d'argent, ce qui, entre parenthèses, est peu heraldique.

* * *

St-Prex. — Le *Conteur* a publié que les armes de St-Prex consistaient en une fleur de lys d'argent sur un champ noir; dès lors, cette commune a modifié le champ de son écu en décrétant qu'il serait désormais rouge. C'est moins deuil, mais pas plus esthétique.

* * *



Signy a adopté un écusson divisé obliquement de haut en bas et de gauche à droite en deux parties égales, une supérieure rouge et une inférieure bleue, sur cet ensemble une croix tréflée d'or de St-Maurice. Ces couleurs et la croix rappellent que Signy fut donné à l'abbaye de St-Maurice en 1017, par Rodolphe III. Ces couleurs sont aussi celles de Nyon, chef-lieu du district dont Signy fait partie.

* * *

Taragnin. — Cette commune du district de Rolle a un écusson d'or, dont la partie inférieure est occupée par une terrasse verte, de laquelle s'élèvent deux ceps de vigne au naturel chargés de quatre grappes de raisins d'argent, montant autour d'un *tau* noir, planté dans la terrasse sus-dite. Un *tau* est une figure heraldique qui a la forme d'un T (la lettre T, en grec, se prononce *tau*); on la nomme aussi croix ou bâton de St-Antoine, parce que St-Antoine, qui guérissait les boîteux, était fréquemment invoqué dans la célèbre abbaye de St-Antoine en Dauphiné. Peut-être aussi ce *tau* est-il autre chose qu'un vulgaire T, initiale du mot *Taragnin* ?

Mérine.



BOURI

BOURI étai on pandoure, que l'avai adi oquie à rebriquâ. Ti lè quieinze dzo, tsan dzive de maître. Lè fasai toté que lè boune. Lè dzein desant de Bouri : « Va tant plian à l'ovrâdo, que sarai bon por alla queri la mort ai reslo : n'arreverai omète pas tant tou. » Ie desant assebin : « Bouri n'a rein que lo mor de bon. Tot cein que bâi lâi fâ venin. » Faut pas être mau-lébahia, ora que vo cougnâtre Bouri, se fasai dâi iâdzo dâi cavilhie. Porri vo z'ein contâ de li dâi z'histoire tant qu'à la Saint-Djan, mâ faut pas vo z'embâtâ trâo grandtenet avoué elli Bouri. Vu tot parâi vo z'ein dere duve.

* * *

Bouri l'avai travaillé onna senanna âi fein vè Dzigue à la Perciliousse iâi l'avai rein fâ que fére einradzi. A la fin, lo décando, Dzigue dit dinse à Bouri :

— Ein è prâo de té. Dâi dzein quemet tè foudrài lau fère quemet on fâ âi tavon : lau betâ la butse et lau peindre, derrâ, on écritea iô sè derâi : « Bon po fère de la granna de pandoure et de schalwèr¹. » Fot-mè le camp d'iquie et qu'on te revaye jamé, caion que t'i !

Mon Bouri s'ein va medzi sa dzornâ ào cabaret. Mâ lo leindêman pè vè mîdzo, ie sè peinse que la dzornâ sarai granta se pouâve pas se betâ oquie derrâi lè tète et sè repaire on bocon. M'einlèvâi se s'emmode pas vè Dzigue, iô l'étant justameint éin train de medzi la soupa, de la soupa ào tserfouillet, que cheintâi adrâi bon. La porta de l'allâie étai justo eintrebètcha on bocon. Bouri sè dédice dan. Fiè trâi coup avoué lè nelhie dâo grand dâi, que, ma fâi, Dzigue, que savai pas co fièsâi lâi crie :

— Eintrâ !

Bouri eintre dedein. Dzigue, quand lè que vâi que l'étai Bouri, lâi fâ dinse :

— Quemet ? lè, onca tè ?

Et Bouri, tot bounameint l'a repondu :

— Oi, lè mè, et, se vo m'avai pas criâ d'intrâ, n'aré jamé ousâ reveni dinâ !

Et Bouri l'a z'u sa soupa ào tserfouillet !

* * *

Bouri l'avai étai d'obedzi de passâ son écoûla de militero et assebin de fêre « son camp de Bière à Thoune », quemet desâi, duque l'étai dein lè trin-gô. L'étai adi de corvée et cein sè pouâve pas àotramaint. Adan, vaitc qu'onna demeindze la matenâ, lo capitaino lo crie po lâi allâ queri onna puchenta salâie ào fremâdzo vè lo bolondzi. L'étai po lè dhiz'hâore âi précau. Bouri lâi va, preind la salâie bouna tsauda. L'è cein qu'acheintâi bon ! tonnerro de Mordze ! elli fremâdzo bin couet que fomâve et que la founâre vegnâi dein lè nari à Bouri. Lo poûro Bouri ne lâi put pas mè resistâ. L'eimpouge son couti de militero, sè cope on boqueten de clia salâie que l'allâve du lo mâtiet

1 Galérien.

tant qu'âo revond : onna feinna lètse quemet on drâ de quegnu, justo po pouâi agottâ. Mâ, po qu'on ne pouësse pas vère la cavilhie, avoué son couti, ie remet on bocon de fremâdzo su la pliice que l'étai via, ein eimbardoullieint tota la tâtra que, ma fâi, on lâi vayâi rein, à cein que sè pein-sâve Bouri. Et pu ie va vè lo capitaino, apri que sè fut bin relêtsi lè potte. Lo capitaino que l'avai einvità sé z'ami, l'étai tot conteint de elli tan galé quegnu ào fremâdzo et vâo lo partadzi. Mâ ne réuss-te pas que son couti va justameint à la mîma pliice iô l'avai passâ lo coufi à Bouri et la cavilhie à Bouri l'a étâ décélâie. Lo capitaino lâi fâ :

— Ah ! lè dinse ! Bouri ! eh bin ! te sarî ein-clîou quarante-huit hâore doureint.

Adan mon Bouri va vè lo quegnu, mèsoure avoué lè dâi la lètse que l'avai medzi et porte ellia mèsoure tot lo conto dâo revond ein comp-teint : « Ion, doû, trâi, quatre, cin... » bin lîein, que lo capitaino lâi dit :

— Que fâ-to quie, Bouri ?

Et Bouri l'a de :

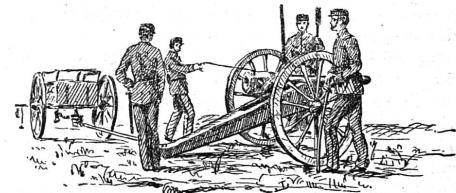
— Je compto quie que, se i'é quarante-huit hâore po ellia lètson, se i'avé medzi tot lo quegnu, ie sarî einclîou à perpétuitâ !

Marc à Louis, du Conteur.

A la campagne ; idylle. — Mon ami, je vous en supplie : ce n'est pas pour moi que je me plains de votre affreux cigare, c'est pour mes roses.

— Ah

— Vous les faites tousser !



NOS FÊTES DU BOIS

Notre vie est faite de contrastes. Il semble qu'il ait suffi au Comité des Anciens-Moyens de prévoir la tenue de la fête du 8 juillet par quelque temps qu'il fasse pour que celui-ci fût d'une beauté exemplaire, sauf la carette au retour, sur la Riponne et devant la pinte Besson, siège de l'Etat-major. De bon matin, avant six heures, dans un calme tonique, tout à coup résonne la Diane, jouée par d'anciens cadets, juchés sur une automobile des plus modernes et dirigée par l'insurpassable Marc Chamot. A huit heures, tout le monde — c'est-à-dire une centaine, il faut toujours compter avec les flemmards et les absents, excusés ou non — est sur la promenade de Derrrière-Bourg. On est venu de Gryon, de Winterthur, de Paris, et en avant, marche ! Un fin tambour-major en redingote — c'est bien porté aujourd'hui — nous conduit à la victoire. Les bannières flottent. Notre dévoué doyen, l'ancien député Charles Borgeaud, porte le même drapeau qu'en 1868 il présentait de la part de l'Ecole moyenne au tir cantonal de Lausanne qui, soit dit en passant, connut aussi les averses, maigre consolation pour les Bellerins. La fanfare nous grise de souvenirs, on nous jette des fleurs, et d'un pas allégre, tous montent le Chemin-Neuf, ils ont pro-

mis — et ils tiennent leur parole — de ne s'arrêter qu'au bois de Sauvabelin, où les saluent des salves d'artillerie, où surtout ces si jolis petits Mores enrubannés et peinturlurés les attendent, prêts au sacrifice, comme au temps jadis. C'est incroyable ce qu'un être en carton peut supporter d'avaries. Qu'il se garde bien de se transformer en chair et en os, s'il veut persévétrer dans la patience et la résignation.

Un des plus jolis moments de la journée a été celui où, alors que nous en étions aux fameuses tartelettes, l'arrivée sous la cantine, de la musique des jeunes cadets, dirigée avec amour par l'excellent papa Rossat. Ce contact entre vieux et jeunes est l'une des plus belles choses qu'on puisse rêver dans une pareille ambiance, alors que les soucis de l'heure ont disparu, que l'on est précisément en train de reconstituer par la parole ce que les yeux vont voir. Les jeunes saisiront cela plus tard.

Les Anciens-Moyens ne sont ni orateursphobes ni discoursmanes, ils disent ce qu'il faut dire. A l'assemblée, au Village suisse, le Comité a été réélu contre son gré et pour bien marquer qu'on est content de lui, du président Margot et de tous ses collaborateurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le toast à la patrie, de l'avocat Sidney Schopfer, fut vibrant et que si l'on regretta l'absence du Conseil d'Etat, occupé de différents côtés, on se félicita des compliments de M. le syndic Freymond et surtout d'un certain Dézaley qui fortifie le cœur. Ce serait, enfin, manquer à la courtoisie la plus élémentaire que de ne pas souligner le joli geste des Anciens-Collégiens venant, par l'intermédiaire du pasteur Curchod, offrir aux Anciens-Moyens une seconde coupe dans laquelle on a bu avec émotion, tandis que les tangos allaient leur train — les tangos ! un mot et une chose que ne nous enseignait pas Lovetti.

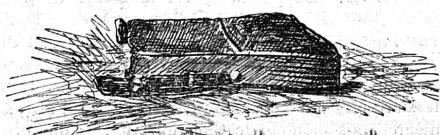
Bref, tout s'est bien passé. Malheureusement, quelques jours après, la vraie fête du Bois, celle des Ecoles primaires, a eu le sort qui devait atteindre la journée des Abbayes au tir cantonal de Bex. Nous en sommes un peu confus et souhaitons une revanche éclatante aux uns et aux autres. Mais le mauvais temps a ceci de bon : qu'il fait apprécier le soleil, dont nos paysans se plaignaient ces jours passés. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui ont assisté au cortège des primaires — spectacle unique en son genre — ont littéralement souffert à la pensée que tout ce joyeux petit monde s'en allait au devant d'une onde progressivement aggressive.

Et voilà que deux jours après, la fête du Bois des collèges réussit triomphalement, elle ! On n'a pas eu besoin, comme autrefois, de redescendre en ville et d'organiser le bal dans la salle du Casino-Théâtre. C'est comme cela ! La chance, voilà ce qui nous mène par le bout du nez... Ou la malchance, pour mieux dire, car quand tout va bien, il n'est pas question de chance : c'est si naturel que tout aille bien ! Et puis tout est bien qui finit bien. La série des picoulets s'est déroulée avec une exubérance que rien ne contrariait, pas même les autos de la place de St-François, où ils sont restés bien gentiment en place; il est vrai qu'ils attendaient des clients. Puis, les longs monômes, évocation des coraules, se glissaient à Old India pour de là se rendre chez Gugel, au Café de la Paix... ailleurs encore.

Jeunesse, je te félicite. Tu as de bons jarrets, de l'entrain, le diable au corps. Puissest-tu plus tard... bien des années plus tard, revivre et comprendre à ton tour le souvenir de ceux qui t'ont mené là-haut !

Un Vieux-Moyen.

P. S — Ah ! nous avons oublié de dire que plusieurs anciens-moyens avaient emprunté aux jeunes leurs bennes ou en avaient acheté de neuves pour la circonstance et mieux se mettre dans le stimmung.



COMME ELLES DEVIENNENT IMPOSANTES, NOS AUTORITÉS !

(Troisième lettre ouverte à ma cousine.)

Ma chère Odette,

Monsieur Aloys Fornerod vient de publier dans la *Tribune de Lausanne* du 25 juillet un article intitulé : « Un impôt scandaleux », article que je vous engage à lire. Il vous apprendra que nos autorités invitent les musiciens à payer un impôt sur leur instrument de travail. Avec Monsieur Fornerod, vous estimerez assurément cette mesure injuste, et vous vous élèverez contre elle.

Attention, ma cousine ! ne vous pressez pas de critiquer ; à mon exemple, pensez avant de vous indignez, demandez-vous dans quel but nos autorités agissent d'une semblable façon et votre mauvaise opinion, je vous l'affirme, s'évanouira.

Pour ma part, en creusant le sujet convenablement, je suis demeuré convaincu de ceci :

Nos autorités, mûes par une pensée noble, révètent de développer à Lausanne le sens artistique.

Non contentes de placarder dans la cathédrale un superbe vitrail, elles essaient encore de pousser la population rébarbative à l'admirer. D'où les réflexions suivantes en haut lieu :

1^o La musique adoucit les mœurs.

2^o Le vitrail est d'un goût barbare.

3^o Supprimons alors l'adoucissement des mœurs, ce qui portera le peuple à s'extasier devant l'œuvre de Monsieur Ponct.

4^o Tentons donc de supprimer la musique.

Cette logique impeccable mérite, n'est-il pas vrai ? notre admiration respectueuse.

Le problème posé, il fallut le résoudre. De nouveau nos autorités, gens sensés, ont fait les réflexions suivantes :

1^o Les musiciens, contrairement aux marchands de conserves, ne possèdent pas la richesse.

2^o Ecœurons-les.

3^o Flanquons-leur donc un impôt sur les pianos; peut-être dégoûtés, lâcheront-ils leur métier et viendront-ils heureusement grossir le nombre des chômeurs, ce qui, au point de vue artistique, semble fort réjouissant. En effet, vous ne l'ignorerez pas, beaucoup de chômeurs fréquentent les cinématographes, mais comme le cinéma constitue un art, ils encouragent, sans même s'en douter, le développement artistique.

Seules nos autorités étaient capables de réfléchir aussi profondément et d'élaborer d'aussi profondes conclusions.

Citoyens, (citoyennes), soumettons-nous humblement aux décrets de ceux qui nous dirigent, de nos anges-gardiens !

Musiciens, enlevez l'intérieur de vos pianos, cela vous fournira une caisse où placer vos pommes de terre, vous la détruisez plus tard, quand viendra l'impôt sur les caisses.

Ma cousine, ne nous révoltons point contre nos autorités, car elles ont parfaitement raison de nous couvrir d'impôts.

N'oubliez pas que plus quelqu'un en impose, plus il est respecté, et nos autorités doivent être respectées.

Conscients de leur responsabilité et de leur dignité, nos magistrats se montrent nécessairement imposants. A nous il nous suffit de nous dévoiler impotents et de nous taire. D'ailleurs le silence est d'or, c'est une consolation.

Au revoir, ma cousine, je vous embrasse mille fois toute la famille, comme vous êtes huit, cela vous fait 125 baisers à chacun, une somme considérable en couronnes !

André Marcel.

Une réponse. — Papa, qu'est-ce que c'est que tomber de Charybde en Scylla ?

— C'est aller chez un dentiste quand on a mal aux dents.

Atroce. — Vous connaissez le titre du dernier ouvrage de X...

— « Ce qui ne meurt jamais. »

— Tiens ! c'est assez joli; ce doit être même un peu philosophique.

— Oh ! non. C'est l'histoire de son oncle.

LA CHEMISE

ROBERT Giron est arrivé, avant l'orage, à la cabane de Chanrion. Selon son habitude, il a mis en ordre le local, nettoyé les marmites, balayé le plancher et posé des vitres neuves aux fenêtres. Les coups de tonnerre s'espacent de plus en plus. La pluie, qui tombait avec force, tout à l'heure, diminue d'intensité et les brouillards glacés montent de la vallée. Il sera sûrement seul pour passer la nuit dans la cabane.

Brusquement la porte s'ouvre et un jeune homme paraît sur le seuil, suivi d'une dame.

Fermez donc la porte, crie Robert, vous faites des courants d'air !

Ce sont de jeunes mariés en voyage de noces. Leur costume de touristes, qu'on devine tout neuf, est ruisselant. Mais déjà la petite dame ôte son bonnet blanc et arrange ses cheveux blonds.

Tous deux s'approchent du feu que Robert vient d'allumer et enlèvent bandes molletières et souliers de montagne, pour chauffer les pittoresques pantoufles de la cabane.

— As-tu pris des chemises de rechange, dit le mari à sa femme ?

— Pourquoi en aurais-je pris, dit celle-ci de mauvaise humeur ? Tu m'as parlé d'une promenade à la montagne et voilà dans quel état nous sommes ! Tous nos bagages sont à Lourtier, tu le sais bien !

Robert croit qu'il est de son devoir d'intervenir. Que diable ! la lune de miel doit durer encore quelques jours au moins.

— Ecoutez, madame, dit-il de son ton calme, j'ai là, dans mon sac, une chemise en coutil. Si vous la voulez, elle est à votre disposition. Evidemment, elle n'a rien d'élégant, mais à la montagne, vous savez, on s'arrange comme on peut.

— Vous êtes bien aimable, monsieur, répond le mari, et je crois que vous avez raison.

Puis se tournant vers sa femme :

— Ecoute, Henriette, tu vas monter dans le dortoir et changer de linge au plus tôt. Je crains que tu ne prennes froid.

Mais Henriette n'est pas contente. Elle fait une petite moue d'enfant gâtée.

— Comment ? tu veux que je mette cette chemise ? Mais elle est trop grosse, trop longue et n'a ni dentelles, ni broderies ! Jamais je n'oserais enfiler cela. Ce n'est pas une chemise, c'est un sac !

— Ecoute, ma chère, reprend le mari avec autorité, nous sommes à la montagne et nous n'avons pas le choix !

Robert qui, par discrétion, s'est éloigné sous prétexte d'activer le feu, n'a pas perdu un mot de la conversation. Il est un peu vexé qu'on assimile sa chemise de coutil à un vulgaire sac. Mais il se tait, sachant depuis longtemps que les jolies femmes ne respectent rien, non, rien, pas même les chemises de coutil des messieurs serviables.

Cependant, Madame Henriette gravit le petit escalier de bois et, pendant qu'elle fait sa toilette, les deux hommes préparent le potage, vident les sacs et mettent la table. Une épaisse vapeur s'élevé des vêtements qui séchent autour du poêle. L'eau chante dans les casseroles et une bonne odeur de café noir se répand dans la chambre. Dehors le vent fait rage et la nuit tombe sur la cabane perdue dans son cirque de rochers.

La soirée fut très gaie. On fit connaissance, tout en savourant un de ces plantureux repas comme ceux qu'on prépare soi-même dans la haute montagne. Après la pipe, les cigares et le café noir, on s'en fut dormir sur les matelas, non loin du poêle qui continuait à répandre sa bonne chaleur.

Au matin, le soleil se leva dans un ciel radieux. Les jeunes mariés prirent congé de leur hôte d'un jour et s'en allèrentachever leur voyage de noces, chez eux, dans leur appartement de la rue Léopold Robert, à La Chaux-de-Fonds.

Comme il les quittait, après les avoir accompagnés, pendant une heure, sur le chemin du retour, Robert Giron leur dit :

— Quant à la chemise, vous n'avez qu'à me l'envoyer à Y,